

## 8 Société et Culture

## Ici et ailleurs

•Enchères

**Une gourde à 2,7 milliards de francs CFA !**

Une gourde en porcelaine ayant appartenu à l'empereur chinois Qianlong (1736-1795) a été adjugée pour 4,1 millions d'euros (près de 2,7 milliards de F.CFA) à un acheteur français lors d'une vente aux enchères au château d'Artigny (centre de la France), a constaté un correspondant de l'AFP.

•Transport

**Kinshasa contre les "raps"**

Kinshasa vit depuis plusieurs jours au rythme des barrages policiers qui traquent les taxis sous prétexte de lutter contre des cas d'enlèvements dans la capitale de la République démocratique du Congo, a annoncé samedi la police. "Nous avons transféré à la fourrière 420 véhicules qui ne respectent pas la réglementation sur la couleur et le numéro d'immatriculation", a déclaré à l'AFP le général Sylvano Kasongo, chef de la police à Kinshasa. "J'accorde un moratoire de deux jours à ceux qui traînent encore les pieds. A partir de lundi, la police procédera aux arrestations" des récalcitrants, a-t-il ajouté.

•Art culinaire

**Championnat du saucisson**

Le sud-est de la France a abrité, ce week-end, le mondial de l'icône de la charcuterie. Ce concours, premier du genre, est organisé par l'Académie du Saucisson créée en 2016 en Ardèche (sud-est) avec deux copains par le septuagénaire René-Louis Thomas, ancien journaliste passionné par la rondelle et le boyau. L'objectif n'étant pas de désigner le meilleur saucisson du monde, "qui n'existe pas", mais de "tirer vers le haut consommateurs et producteurs", selon la charte de l'Académie. La méthodologie de la dégustation et du classement, inspirée du Concours des grands vins de France à Mâcon (est), a été mise au point par un comité scientifique composé "des plus grands experts mondiaux en matière de salaisons, engagés dans la réduction des taux de sel et de salpêtre, la recherche du goût juste, la qualité organoleptique, la santé et le plaisir des consommateurs".

Rassemblés par AJT

## Santé sexuelle et de la reproduction

## A l'heure de la sensibilisation dans les établissements



Photo : R.H.A

La coordonnatrice du Colusimen, Marie Laure Eliwa, sensibilisant...



Photo : R.H.A

... à l'Institution Immaculée Conception.

R.H.A

Libreville/Gabon

LE Comité de lutte contre le sida du ministère de l'Education nationale (Colusimen), en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), a mené, jeudi et vendredi derniers, des campagnes de sensibilisation en faveur des adolescents et des jeunes scolarisés des établissements primaires et secondaires de Libreville. Ces échanges orientés vers les problèmes de santé sexuelle et de la reproduc-

tion visent, d'après les organisateurs, à prévenir les comportements à risques chez les jeunes.

La première journée a concerné les établissements primaires (les écoles publiques Akournam 2, La SNI 1, la Fopi, Sainte Thérèse de Lalala, Charbonnages, Ambowe, ainsi que l'Institution Immaculée Conception). Dans le dernier établissement, la coordonnatrice du Colusimen, Marie Laure Eliwa, a entretenu les élèves sur des sujets tels que la définition d'une Infection sexuellement transmissible (IST), ses agents les plus répandus dans le pays, les modes de transmission et les dangers qui s'y rapportent.

Ces campagnes initiées par le Colusimen ont pour mission principale de préparer les élèves à gérer leur vie sexuelle. Notamment en cette période de fin d'année et/ou de départ en vacances, durant laquelle les enfants sont souvent confrontés à des tentations diverses, a fait savoir la coordinatrice du Colusimen.

« Parce que les enfants en fin d'année vont en vacances, et ne sont pas suffisamment préparés à toutes les tentations auxquelles ils vont faire face

durant cette période. Nous voulons surtout attirer l'attention des élèves en classes d'examen sur les phénomènes qui ne sont plus à décrire. Nous voulons qu'ils soient encadrés et sécurisés durant cette période. De nombreux élèves peuvent avoir recours à la prostitution pour répondre à leurs besoins propres et même pour négocier une admission aux examens. »

Les faits démontrent que les jeunes sont de plus en plus confrontés aux situations telles que le décrochage scolaire, les grossesses précoces, les avortements qui, très sou-

vent, se font de façon clandestine, mettant en péril leurs vies.

Dans cette liste exhaustive, s'ajoutent la contraction des maladies infectieuses dont le VIH-Sida, la consommation de stupéfiants et autres substances addictives, et des phénomènes de violences physique et sexuelle en milieu scolaire. Autant de sujets qui ont également été soulevés par les équipes du Colusimen. Vendredi, la sensibilisation s'est poursuivie aux lycées Mbélé, Jean-Hilaire Obame et autres Djoué Dabany.

## Droits de l'Homme/Maltraitance des enfants

## Enrayer la traite de ces êtres vulnérables

R.H.A

Libreville/Gabon

EN marge de la célébration de la Journée nationale des droits de l'Homme, les experts de la question de la protection de l'enfance ont pris part, mardi dernier, à l'hôtel Méridien de Libreville, à un colloque national de lutte contre la traite des enfants. Une rencontre qui a vu la participation du ministre d'État chargé de la Justice et des Droits humains, Gardes des sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, du représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Stephan Grieb, des présidents des Cours d'appel judiciaires et autres acteurs des droits de l'Homme. À l'issue de ces échanges, plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit du gouvernement : Révision de la loi 9/2004 relative à la prévention et à la lutte contre le trafic des enfants, en instaurant une procédure particulière concernant les infractions relatives au trafic des enfants. Il s'agira d'une procédure abrégée, l'instruction durera 6 mois et le jugement aura lieu en l'absence des assesseurs. Autres recommandations, l'instauration d'un module spécifique sur les questions transfrontalières en matière de traite



Photo : R.H.A

Le représentant de l'Unicef Stephan Grieb (g) et le directeur de cabinet du ministre en charge des Droits humains à la clôture du colloque.

des enfants dans la formation des magistrats à l'Ecole nationale de la magistrature; le renforcement de la coopération d'entraide judiciaire entre les États impliqués dans le processus du trafic des enfants; l'harmonisation des textes en vigueur relatifs au trafic des enfants, etc.

Plus tôt, en ouvrant les tra-

vaux, le représentant de l'Unicef a rappelé les objectifs du colloque: « bien assimiler le modus operandi des systèmes de protection, travailler en synergie et optimiser les services, appuyer les mesures de répression et de lutte contre le trafic des enfants. »

Il a, par ailleurs, évoqué les progrès indéniables que

notre pays ne cesse d'enregistrer dans le domaine de la protection de l'enfant qui atteint, selon lui, « un niveau de maturité et touchent tous les aspects des droits de l'enfant. »

Le fonctionnaire onusien a poursuivi en ces termes: « l'adoption du code de l'enfant, la mise en place progressive des systèmes de protection à l'échelle du pays, la lutte contre le trafic,

les violences, les abus et les discriminations à l'encontre des enfants sont autant de réalisations à saluer, témoignant ainsi d'une volonté politique et d'un effort continu. »

Des défis, il en reste encore, a souligné M. Grieb. Notamment l'effectivité de l'application des lois relatives à l'enfance, entre autres.



Photo : R.H.A

Les participants ont fait plusieurs recommandations touchant à la protection de l'enfant.

